

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23 septembre 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre à 18 heures, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à la CDC du Fronsadais, 1 avenue Charles de Gaulle, 33240 Saint-Germain-de-la-Rivière, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe LE GAL.

Date de la convocation : 16 septembre 2026.

Délégués Titulaires présents :

Pour la Communauté
d'Agglomération du
Libournais :

- M. LE GAL
- Mme BERTHOME
- M. BOISARD
- M. BORDAT
- M. COSNARD
- M. DE LAUNAY
- Mme FONTENEAU
- M. MUSSOT

Pour la CDC du Grand
Cubzaguais :

- M. FUSEAU
- M. BLANC JF
- Mme RICHET

Pour la CDC Latitude Nord-
Gironde :

- M. BERNARD D
- M. CHARRIER
- M. CISNEROS
- M. DUMAS
- M. PAILLAUD
- M. PELLETON

Pour la CDC de Blaye :

- M. BERNARD JL
- M. CHAUZAT
- Mme COMBERTON
- Mme GICQUAIRE
- M. PAGE
- M. ROBIN

Pour la CDC du Fronsadais :

- M. DUBOUREAU
- Mme COLOMBANI
- M. GOUDIN
- M. MONTION
- Mme VIGIER

Pour la CDC de l'Estuaire -
Canton de Saint-Ciers-Sur-
Gironde :

- M. LAISNE
- M. DELSOL
- M. PARGADE
- M. RIVEAU

Pour la CDC du Grand Saint-
Emilionnais :

- M. BROUDICHOX
- M. AMOREAU
- M. LE PICHON
- M. MESSAHEL

Pour la CDC du Pays de Saint-
Aulaye :

- M. SAUTREAU

Pour la CDC Isle Double
Landais :

- M. ELIZABETH

Excusés titulaire ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Pour la CALI :

- M. FERCHAUD représenté par M. LE GAL
- Mme LEMOINE représentée par Mme FONTENEAU

Pour la CDC du Grand Cubzaguais :

- Mme RICHET représentée par M. LE GAL

Pour la CDC de l'Estuaire :

- M. GANDRE représenté par M. RIVEAU

Pour la CDC Isle Double Landais :

- M. PARROT représenté par M. ELIZABETH

Délégués Titulaires excusés et suppléés, conformément aux articles 5.2 des statuts, et 9 du règlement intérieur :

Pour la CDC du Grand Cubzaguais :

- Mme DELAGARDE suppléé par Mme BOURSEAU

Invités excusés :

M. MAROIS, Président Honoraire du Smicval.
Mme TREBOUTTE, Responsable de Coutras.
Mme QUEBRET, Sous-préfète de Libourne.
Mme MOTTET, Sous-préfète de Blaye.

Nombre de délégués présents ou représentés sur les 49 membres qui composent le Comité syndical : 38.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques LAISNE.

DELIBERATION N° 2026 – 65**Admission en non-valeur et créances éteintes**

Rapporteur : Jean-Jacques LAISNE

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	49
Nombre de membre présents	38
Nombre de procurations	5
Nombre de votants	43
Nombre de mandats	368

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que, dans le cadre du recouvrement des recettes du SMICVAL, le Comptable public est chargé de mettre en œuvre les procédures permettant d'obtenir le règlement des titres de recettes émis par le Syndicat.

Considérant que, lorsque, malgré les diligences effectuées, certaines créances ne peuvent pas être recouvrées, le Comptable public peut proposer leur admission en non-valeur ou, lorsque leur extinction résulte d'une décision juridique définitive, leur classement en créances éteintes.

Considérant que, ces opérations permettent d'apurer les comptes de prise en charge des titres de recettes et de constater comptablement l'irrecouvrabilité des créances concernées.

Admission en non-valeur :

Malgré les poursuites engagées par le Comptable public, 333 créances, émises en 2021 et 2025 à l'encontre de particuliers et professionnels, pour un montant de total de 11 292,11€ n'ont pas pu être recouvrées.

Il s'agit notamment de créances de faible montant (inférieur au seuil de recouvrement) mais également de quelques créances plus significatives, dont :

- Groupe Marc et Linna - 7 560,00 € (1 titre de 2021 – société radiée)
- Le Bistrot du vignoble - 2 671,41 € (4 titres de 2021 à 2023 – Fonds vendu)

Le comptable public sollicite donc l'admission en non-valeur de ces créances, figurant sur l'état n° 8252810331, pour un montant total de 11 292,11 € ;

Créances éteintes :

Le Comptable public a également transmis au SMICVAL des états relatifs à des créances devenues définitivement irrécouvrables et juridiquement « éteintes ». Pour un montant total de 20 342,78 €, les créances concernées correspondent exclusivement à des sociétés ayant fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actif entre 2023 et 2026.

Ces créances étant juridiquement éteintes, leur recouvrement ne peut plus être poursuivi. Le Comptable public sollicite donc leur admission en créances éteintes.

Décision

Il est proposé au Comité syndical de se prononcer favorablement, conformément au **tableau joint en annexe** :

- Sur l'admission en non-valeur des créances figurant sur l'état n° 8252810331 pour un montant global de **11 292,11€**.
- Sur l'admission en créances éteintes des créances concernées pour un montant total de **20 342,78€**.

Il est demandé en séance, par le président, qu'il soit procédé à un vote au scrutin secret, conformément aux statuts et au règlement intérieur, afin de permettre la mise en œuvre du vote plural.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Comité syndical, à la majorité des Membres présents :

Pour	351
Contre	7
Abstentions	10

Décide :

Article 1 :

De se prononcer favorablement :

- Sur l'admission en non-valeur des créances figurant sur l'état n° 8252810331 pour un montant global de **11 292,11€**.
- Sur l'admission en créances éteintes des créances concernées pour un montant total de **20 342,78€**.

Article 2 :

Le Président, la Directrice et le Receveur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents en découlant.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 23 septembre 2026

Publié le : 02/10/2026

Le Président,

Jean-Philippe LE GAL

Le Secrétaire de séance,

Jean-Jacques LAISNE

Signé électroniquement par : Jean-Philippe LE GAL
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : SMICVAL - Président

Signé électroniquement par : Jean-Jacques LAISNE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : SMICVAL - J.J.L

033064 SGC COUTRAS-RAUZAN
2 PLACE DU 19 MARS 1962
BP89
33230 COUTRAS

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 81200 - SYNDMC DECHETS SMICVAL
N° de la liste : 8252810331

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A , le 31 août 2026

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d 'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	11 292,11 €	
6542	0,00 €	
Total	11 292,11 €	

A , le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le



ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2025	T-4150-1		AKASHA ASSO	RAR inférieur seuil poursuite	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	3,00		
			Total pour AKASHA ASSO				3,00		
2025	T-2397-1		AKSOY Behcet	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour AKSOY Behcet				10,00		
2025	T-6051-1		ARPENT Yohan	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ARPENT Yohan				10,00		
2025	T-3125-1		BAKHTI Reda	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour BAKHTI Reda				15,00		
2024	T-41-1		BALLON Christian	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BALLON Christian				10,00		
2025	T-5306-1		BARBECANNE Florian	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BARBECANNE Florian				10,00		
2023	T-5096-1		BARKOUCH Mohamed	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour BARKOUCH Mohamed				15,00		
2025	T-530-1		BARON Stephanie	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BARON Stephanie				10,00		
2025	T-4787-1		BARRIAC Natalie	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour BARRIAC Natalie				15,00		
2025	T-2371-1		BAUDON Clement	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour BAUDON Clement				15,00		
2024	T-1620-1		BEAUDOU Ludovic	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BEAUDOU Ludovic				10,00		
2025	T-5835-1		BERGERON Philippe	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BERGERON Philippe				10,00		
2025	T-3164-1		BERGES Jeanne	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour BERGES Jeanne				15,00		
2025	T-753-1		BERNARD Jean Michel	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BERNARD Jean Michel				10,00		
2025	T-3925-1		BERNON Fanny	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BERNON Fanny				10,00		
2024	T-1881-1		BERTIN Eric	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2024	T-2205-1		BERTIN Eric	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2025	T-2418-1		BERTIN Eric	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BERTIN Eric				30,00		
2025	T-2090-1		BINCE Jeremy	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BINCE Jeremy				10,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026aux
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet


EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2025	T-5743-1		BINGOL Emrah	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BINGOL Emrah				10,00		
2025	T-664-1		BLANC Francois	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BLANC Francois				10,00		
2025	T-2205-1		BOBINET Jean Pierre	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BOBINET Jean Pierre				10,00		
2025	T-6062-1		BOURDERIOU Jonathan	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BOURDERIOU Jonathan				10,00		
2025	T-1933-1		BOUTILLIER Philippe	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour BOUTILLIER Philippe				10,00		
2025	T-1718-1		BROUAGE Christiane	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	0,60		
			Total pour BROUAGE Christiane				0,60		
2025	T-6033-1		CAMPS Claude	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour CAMPS Claude				10,00		
2025	T-3760-1		CAMPS Samuel	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour CAMPS Samuel				10,00		
2024	T-5157-1		CANTIRAN Jean Claude	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2025	T-1882-1		CANTIRAN Jean Claude	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour CANTIRAN Jean Claude				20,00		
2025	T-3291-1		CDC DU CANTON DE BLAY	RAR inférieur seuil poursuite	95-Taxe enlèvement des ordures ménagères	6541	0,09		
			Total pour CDC DU CANTON DE BLAY				0,09		
2025	T-606-1		CHENARD Emmanuel	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour CHENARD Emmanuel				10,00		
2025	T-6254-1		COLLE Nicolas	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour COLLE Nicolas				10,00		
2025	T-3646-1		COMETS Jean Paul	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour COMETS Jean Paul				10,00		
2025	T-5706-1		DAMMANE El Houssain	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour DAMMANE El Houssain				10,00		
2025	T-5790-1		DAVIDOVA Dilyana	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2025	T-654-1		DAVIDOVA Dilyana	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour DAVIDOVA Dilyana				20,00		
2025	T-3161-1		DEHAUT Cyril	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour DEHAUT Cyril				10,00		
2025	T-109-1		DIEUDONNE Jean Marie	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour DIEUDONNE Jean Marie				10,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026aux
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet

S²LO

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2024	T-2225-1		DOMINIQUE Teddy	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour DOMINIQUE Teddy				15,00		
2024	T-2183-1		DUFAURE Michel	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour DUFAURE Michel				10,00		
2025	T-2409-1		ECOE Denis	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ECOE Denis				10,00		
2025	T-3772-1		ETCHEVERS Martin	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ETCHEVERS Martin				10,00		
2025	T-6050-1		FAURE Angelique	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour FAURE Angelique				10,00		
2025	T-754-1		FERREIRA Armenio	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour FERREIRA Armenio				10,00		
2025	T-3357-1		FONTENEAU Isabelle	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour FONTENEAU Isabelle				10,00		
2025	T-2201-1		FOUDI Rachid	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour FOU DI Rachid				10,00		
2025	T-755-1		FOURNIER Claire	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour FOURNIER Claire				10,00		
2025	T-2155-1		GAILLARD Jean Pierre	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GAILLARD Jean Pierre				10,00		
2025	T-489-1		GARBIL Jonathan	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GARBIL Jonathan				10,00		
2025	T-1921-1		GAUGOY Aurelie	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GAUGOY Aurelie				10,00		
2024	T-4446-1		GFA GAURY DUBOS	RAR inférieur seuil poursuite	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	9,36		
			Total pour GFA GAURY DUBOS				9,36		
2025	T-672-1		GIBERT Caroline	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GIBERT Caroline				10,00		
2025	T-3167-1		GIRARD Emeric	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GIRARD Emeric				10,00		
2025	T-1440-1		GRANDS VINS ESTAGER J	RAR inférieur seuil poursuite	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	0,40		
			Total pour GRANDS VINS ESTAGER J				0,40		
2021	T-3628-1		GROUPE MARC ET LINNA	Poursuite sans effet	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	7 560,00		
			Total pour GROUPE MARC ET LINNA				7 560,00		
2025	T-2406-1		GROUSSIN Alexandre	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GROUSSIN Alexandre				10,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026aux
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
S²LO

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2024	T-4688-1		GUEHO Isabelle	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2024	T-393-1		GUEHO Isabelle	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GUEHO Isabelle				20,00		
2025	T-488-1		GUEYRARD Isabelle	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour GUEYRARD Isabelle				10,00		
2025	T-1839-1		HENRIETTE Johanna	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour HENRIETTE Johanna				10,00		
2025	T-566-1		JEUDY Robin	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour JEUDY Robin				10,00		
2025	T-3620-1		JULIEN EJEMI	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour JULIEN EJEMI				10,00		
2025	T-5534-1		L ESCALE DU CHATEAU	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour L ESCALE DU CHATEAU				10,00		
2024	T-6033-1		LABARRERE Myriam	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour LABARRERE Myriam				15,00		
2025	T-2190-1		LABROUSSE Frederic	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour LABROUSSE Frederic				10,00		
2025	T-437-1		LAFON Florian	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour LAFON Florian				10,00		
2025	T-423-1		LAMBERT Jonathan	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour LAMBERT Jonathan				10,00		
2025	T-557-1		LANDAIS Huguette	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour LANDAIS Huguette				10,00		
2021	T-2707-1		LE BISTROT DES VIGNOB	Poursuite sans effet	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	596,91		
2022	T-342-1		LE BISTROT DES VIGNOB	Poursuite sans effet	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	636,50		
2022	T-5652-1		LE BISTROT DES VIGNOB	Poursuite sans effet	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	719,00		
2023	T-911-1		LE BISTROT DES VIGNOB	Poursuite sans effet	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	719,00		
			Total pour LE BISTROT DES VIGNOB				2 671,41		
2025	T-3338-1		LEMAIRE Sandrine	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour LEMAIRE Sandrine				10,00		
2025	T-3173-1		LUCOT Cedric	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	5,00		
			Total pour LUCOT Cedric				5,00		
2025	T-468-1		MALAI Ludmila	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MALAI Ludmila				10,00		
2025	T-5760-1		MALINEAU Clemence	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MALINEAU Clemence				10,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026aux
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
S²LO

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2025	T-574-1		MANAUTINE Jean Louis	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MANAUTINE Jean Louis				10,00		
2025	T-3122-1		MANZ Cinderella	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MANZ Cinderella				10,00		
2025	T-1809-1		MARCHAND Etienne	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MARCHAND Etienne				10,00		
2025	T-3171-1		MARCHEIX Guy	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour MARCHEIX Guy				15,00		
2024	T-5383-1		MEIRELES Jose	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MEIRELES Jose				10,00		
2025	T-3352-1		MORA Didier	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MORA Didier				10,00		
2025	T-3129-1		MORISSEAU Christine	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour MORISSEAU Christine				10,00		
2025	T-1909-1		NENEZ David	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour NENEZ David				10,00		
2025	T-5770-1		NOGALA Gaylord	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour NOGALA Gaylord				10,00		
2025	T-2363-1		OBAME MELOLE Josiane	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour OBAME MELOLE Josiane				10,00		
2024	T-1794-1		PATEY Marie Josephe	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour PATEY Marie Josephe				15,00		
2025	T-5720-1		PIETRE Sylvain	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour PIETRE Sylvain				10,00		
2025	T-3142-1		PIRES MIRANDA Afonso	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour PIRES MIRANDA Afonso				15,00		
2024	T-5691-1		PLUYAUD GOUGEAUD Flor	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2025	T-3153-1		PLUYAUD GOUGEAUD Flor	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour PLUYAUD GOUGEAUD Flor				20,00		
2025	T-786-1		PONNAU Aurelie	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour PONNAU Aurelie				10,00		
2025	T-2398-1		REY William	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour REY William				10,00		
2025	T-5329-1		RIDEAU Monique	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	15,00		
			Total pour RIDEAU Monique				15,00		
2025	T-714-1		ROGISTER Tony	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026aux
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
S²LO

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
			Total pour ROGISTER Tony				10,00		
2025	T-472-1		RONTEIX Gregory	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	0,06		
			Total pour RONTEIX Gregory				0,06		
2025	T-3139-1		ROUAULT Marion	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ROUAULT Marion				10,00		
2025	T-2181-1		ROUCHDI Mohamed	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ROUCHDI Mohamed				10,00		
2025	T-3127-1		ROYER Clement	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ROYER Clement				10,00		
2025	T-456-1		SAHRAOUI Brahim	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour SAHRAOUI Brahim				10,00		
2025	T-2946-1		SALEH Pierre	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	0,60		
			Total pour SALEH Pierre				0,60		
2025	T-5179-1		SIGLE COIFFURE OSE ES	RAR inférieur seuil poursuite	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	11,90		
			Total pour SIGLE COIFFURE OSE ES				11,90		
2025	T-2206-1		SOUILLARD Mathieu	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour SOUILLARD Mathieu				10,00		
2025	T-462-1		TEHE Serge	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour TEHE Serge				10,00		
2025	T-533-1		TEIXEIRA Chrystophe	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour TEIXEIRA Chrystophe				10,00		
2025	T-620-1		TEIXEIRA Jose	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour TEIXEIRA Jose				10,00		
2025	T-3196-1		TERRADE Fabienne	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
2025	T-3351-1		TERRADE Fabienne	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour TERRADE Fabienne				20,00		
2025	T-6133-1		TOMATES ET MOZZA	RAR inférieur seuil poursuite	93-Redevance spéciales enlèvement ordures ménagères	6541	13,49		
			Total pour TOMATES ET MOZZA				13,49		
2025	T-2553-1		TOURTCHE Ilana	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour TOURTCHE Ilana				10,00		
2025	T-5341-1		VO Tuan Kiet	RAR inférieur seuil poursuite	300-produits divers	6541	0,60		
2025	T-3012-1		VO Tuan Kiet	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	0,60		
			Total pour VO Tuan Kiet				1,20		
2025	T-384-1		ZIYADI Aziza	RAR inférieur seuil poursuite	82-COMPOST	6541	10,00		
			Total pour ZIYADI Aziza				10,00		
			TOTAL DE LA LISTE				11 292,11		

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le

aux

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet



ID : 033-253306617-20260923-2026_65-DE

Listes Créances Eteintes

Date Liquidation	Motif	Nom	Commune	SIRET	N°Listes	Nbre Titre	Montant Total	Traitement
22/10/2025	Liquidation Judiciaire	ACANTHE	33500 LIBOURNE	39470564400042	7741700331	3	2 639,52 €	2025003656
22/10/2025	Liquidation Judiciaire	ROYAL BLAYE	33390 SAINT MARTIN LACAUSSE	90497043100022	7742290931	3	4 376,76 €	20250003673
08/10/2025	Liquidation Judiciaire	LA TABLE DU BOUCHER	33390 BLAYE	82504171800016	7742110631	2	1 622,88 €	2025003657
09/08/2023	Liquidation Judiciaire	CONSTRUIBOIS	33620 LAPOUYADE	48158550300016	7741711531	5	1 723,50 €	2025003674
17/11/2025	Liquidation Judiciaire	ENTREPRISE ARENA	33440 AMBARES ET LAGRAVE	89212184900012	7943510931	4	299,76 €	
26/01/2026	Liquidation Judiciaire	LE PANIER DE KITI SARL	33570 PUISSEGUIN	90186649100011	7942710831	2	1 109,16 €	
26/01/2026	Liquidation Judiciaire	MLS NETTOYAGE	33660 SAINT SEURIN SUR L ISLE	88967689600026	7943331231	5	180,95 €	
26/01/2026	Liquidation Judiciaire	OENOLABOCONSEIL SARL	33710 BOURG	42121117800023	7942950731	3	581,16 €	
23/02/2026	Liquidation Judiciaire	C BAT CONCEPT	33910 SAINT DENIS DE PILE	91454768200015	7943340231	1	199,99 €	
02/02/2026	Liquidation Judiciaire	JOMBARD SARL	33450 IZON	83460604800017	7942721031	8	6 524,90 €	
29/06/2026	Liquidation Judiciaire	FPR LE BRIDGE	33500 LIBOURNE	81245247200010	8237810731	3	889,20 €	
29/06/2026	Liquidation Judiciaire	SARL CHRIS COIFFURE	33820 ETAULIERS	33118187500021	8237810931	2	195,00 €	
Total						12	41	20 342,78 €